

La lettre n°70 RESF 03

Décembre 2023

Réseau Education sans Frontières de l'Allier

Adresse électronique : resf03@gmail.com

Site national RESF : educationsansfrontieres.org page FB RESF 03

42 rue du progrès 03000 Moulins

04 70 42 88 70



Sommaire :

- Page 1 : Édito
Demande de dialogue
- Page 2 : Conférence
Moulins
- Page 3 : Conférence
Montluçon
- Page 4 : Conférence Vichy
- Page 5 : Opposition à la Loi
immigration
- Page 6 : Défenseure des
droits
- Page 7 : 40 associations
- Page 8 : brèves d'actualité
Merci aux donateurs
AME vote des sénateurs 03
MRAP

ÉDITO

QUE SOUHAITER POUR 2024 ?

**PARTOUT « un peu plus d'humanité » !
Sur ce modèle par exemple**

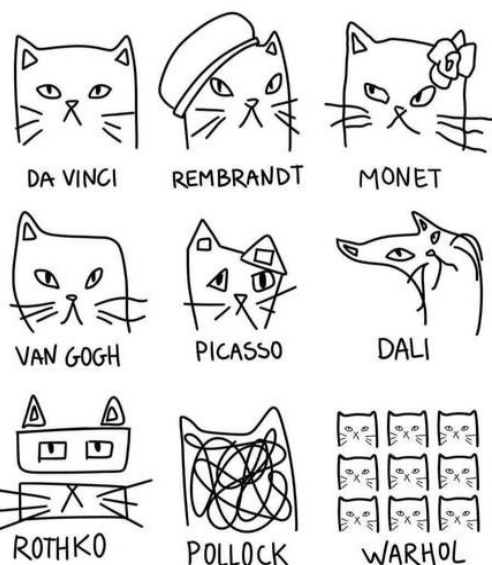
*J'ai regardé au loin
J'ai vu quelque chose qui bougeait
Je me suis approché
J'ai vu un animal
Je me suis encore approché
J'ai vu un homme
Je me suis encore approché
Et j'ai vu que c'était mon frère*

Proverbe tibétain

Plein d'amitiés humanistes
Mireille Pasquel

CHAT ALORS !!

Français ou étrangers
La culture vient de la diversité



Pour les familles et jeunes bien intégrés
Ici, dans l'Allier
RESF demande à la préfecture de continuer
le dialogue sur des dizaines de
situations humaines
qui n'ont d'autres solutions que la
régularisation avec l'insertion par le travail

Photo du cercle de solidarité MOULINS
Lors de la journée mondiale des migrants



Lundi 4 déc 2023 : Conférence à Moulins
« On ne peut pas accueillir toute la misère du Monde ! »



Pierre TEVANIAN a longuement déconstruit cette phrase dont chaque mot pose beaucoup de problèmes. Cette affirmation a l'air frappée au coin du bon sens. Elle est répétée comme un couperet définitif pour signifier la « normalité » du rejet des personnes migrantes

ON : c'est pour faire masse, pour intimider, pour se défaire du malaise personnel de refus de l'empathie, pour diviser et refuser d'inclure les « non français » dans notre humanité commune.

NE PEUT PAS : ce n'est pas de l'impuissance économique, la France est la 6^{ème} puissance mondiale et a de vrais pouvoirs. C'est une question de choix politiques. Même une analyse purement comptable montre que l'accueil d'immigrés apporte plus de bénéfice que de coût.

SI ON PEUT ! : *d'autres pays bien moins riches accueillent plus. En raisonnant par l'absurde, si l'hospitalité n'était pas possible, pourquoi faudrait-il tant de lois pour la restreindre et l'interdire ?*

ACCUEILLIR : ce mot compare le pays à une maison personnelle, comme si des millions de miséreux cherchaient à s'installer dans son salon. Cette métaphore occulte le fait fondamental que l'humanité s'est construite en migrant et que toute culture naît des échanges alors que c'est de l'isolement que meurent les civilisations.

TOUTE : ce sont les pays pauvres ou dits « en développement » qui accueillent le plus. D'après les chiffres du Haut-Commissariat aux Réfugiés, seulement 6,3 % des déplacés migrent vers un pays « riche ».

LA MISÈRE DU MONDE : le mot globalisant « la misère » déshumanise et réduit la personne à un manque, la fige dans un statut inférieur sur tout. Or chaque personne exilée apporte ses forces, ses compétences, son envie de vivre et de construire l'avenir.

Depuis 40 ans, les phrases de préjugés anti-immigrés sont distillées et copiées sur des idées d'extrême droite, alors qu'il faudrait s'y opposer constamment et revenir aux principes républicains de **Liberté Égalité Fraternité**, en ne cédant rien sur les droits humains fondamentaux.

Il nous faut montrer les visages, les talents des personnes arrivées ici et qui dépassent leur détresse de l'exil. C'est bien ce qui s'est passé en fin de conférence avec la musique de Junior, jeune mineur congolais qui a réjoui l'assemblée par son saxo et ses compositions personnelles chantées.

Comme à beaucoup... **IL NE LUI MANQUE QUE DES PAPIERS !**





MONTLUCON : SOLIDARITE HUMANITE



Le vendredi 24 novembre, la salle Robert Lebourg était bien remplie, les participants attentifs et réactifs. RESF a présenté la soirée et les associations partenaires ont eu un temps de parole (Amnesty, CIMADE, Rencontres de l'Atelier).

Jean-Charles STEVENS, le conférencier, a présenté de multiples arguments permettant de décortiquer la phrase brandie si souvent : « On ne peut pas accueillir toute la misère du monde ».

Cette phrase est dangereuse, elle exclut l'humain. Elle oppose « on » à toi, moi, nous, eux, sans autre explication. Elle globalise la misère, sans prendre en compte les personnes réelles. Elle empêche une vraie discussion sur les migrations, c'est une « sentence ».

Par contre, se mettre en position de considérer celui qui répète cette phrase comme une personne sans intelligence est une attitude qui ne lui fera en rien changer d'opinion. Tous les outils explicatifs, rationnels, chiffrés sont utiles (l'Europe accueille moins de 7 % des migrants du monde), mais engendrent peu de changement.

Un ou une xénophobe, c'est une personne qui a peur de l'étranger, cette crainte a besoin d'être écoutée : « j'entends que tu as peur, réfléchissons ensemble à celles et ceux qui partent en exil. » En se parlant, en cherchant à se réapproprier les mots chargés de sens, de concepts, l'angoisse diminue et dérive moins vers la haine.

Le livre de Jean-Charles STEVENS et Pierre TEVANIEN est un condensé d'explications, d'outils réfléchis avec des mots forts, utiles pour détricoter les préjugés.

Leur Site internet *Imsi.net* « les Mots Sont Importants » compile les références. Et si chacun de nous prenait le temps de revenir aux fondamentaux humains qui, pour un bien vivre ensemble exigent dialogue, respect, justice, démocratie, partage du pouvoir, reconnaissance de l'autre avec ses différences.

Le contraire de l'amour de son prochain, ce n'est pas la haine, c'est l'ignorance.

Les questions furent nombreuses et pertinentes : conflits mondiaux, faits divers qui heurtent, droit d'asile, loi immigration, quartier concentrant une seule communauté, islam, terrorisme, pauvreté, capitalisme, avenir, entraide, partage ... Jean-Charles Stevens a essayé de répondre avec intelligence et bienveillance à ces questions complexes.

De jeunes « réfugiés » ont fait de belles photos. Merci aussi à Yves pour son reportage.

La soirée s'est terminée par le pot de l'amitié agrémenté de délicieuses pâtisseries préparées par des amies de différents pays, et plus particulièrement par une famille montluçonnaise algérienne, en demande de régularisation.

La vidéo de la soirée est à voir sur <https://youtu.be/0QPN-BrFT8o> merci à Gérard Blanchet.

Samedi 25 décembre à VICHY : Réfléchir en positif sur la question de l'immigration

Le CCFD Terre Solidaire et RESF ont animé le travail de réflexion en petit groupe avec plus d'une quarantaine de personnes à VICHY. Cette question de l'accueil de personnes exilées est instrumentalisée par les extrémistes racistes à partir de fait divers. Cela interpelle chacun, avec des élans de peur de l'autre parce qu'étranger, mais aussi avec des espoirs de partage d'un monde ouvert aux différents habitants de la même planète.

Le conférencier a été très apprécié pour son approche bienveillante et humaniste. Il a insisté sur tous les mots, préjugés, phrases toutes faites qui sont des affirmations de rejet. Ces paroles de refus d'accueil blessent celles et ceux qui les reçoivent comme des coups répétés. Elles enlèvent aussi une part d'humanité à leurs auteurs. Personne ne sort grandi des phrases et gestes qui maltraitent et excluent. Conférencier et participants posent la question autrement : et si nous acceptions de nous parler, nous écouter, nous rencontrer pour des actions communes ?

Ce n'est pas toute la misère du monde qui demande l'accueil en France, ce sont quelques milliers d'humains déracinés, des hommes, des femmes, des enfants. Ils et elles, viennent aussi avec leurs envies de vie meilleure, leurs projets, leurs compétences, leurs capacités, leur jeunesse, leur avenir. La misère ici ou ailleurs ce n'est pas une fatalité, elle vient de l'accaparement des richesses par quelques fortunés, et du refus d'un partage réel des richesses créées ici et ailleurs. L'exil a des causes multiples : les persécutions, les conflits, le changement climatique.

La conférence a éclairé des solutions d'avenir pacifique, dans un monde d'hospitalité, de dignité, de vraie démocratie, de cogestion, de coopération.

Trois axes ont été proposés :

- Se parler avec des mots vrais dans une multiplicité de dialogues entre personnes d'origine ou d'avis différents
 - Agir ensemble contre les injustices faites aux uns, aux unes, aux autres.
 - Partager des moments à égalité avec des repas, des loisirs, des rencontres...
- En résumé « vivre ensemble »



RESF 03 : Opposition fondamentale à la loi immigration

Tout le texte de ce projet de loi, affiche la volonté de rendre encore plus dure la situation administrative et la vie quotidienne des migrants exilés en France. C'est une insulte à notre devise « liberté égalité fraternité ».

Cette loi reprend les thèses racistes globalisantes et xénophobes sur les étrangers arrivés en France qui représenteraient de graves dangers sécuritaires, seraient des fraudeurs, des profiteurs du système français de protection sociale. Pourtant les études, dont une parlementaire, prouvent que l'immigration n'est pas un coût dans le total des comptes publics, au contraire.

Sur le volet médical : comment peut-on supprimer ou restreindre l'accès aux soins ? L'épidémie de Covid nous a appris qu'attendre pour se soigner développe la diffusion des microbes, aggrave les pathologies et que finalement le coût explose ! RAPPEL : les dépenses de l'Aide Médicale d'Etat représentent seulement 0,4 % des dépenses de santé. REFUSER de soigner des enfants est contraire à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant que la France a signée depuis 1989 !

Sur le volet des restrictions au regroupement familial, rappelons que le droit à la vie en famille est internationalement reconnu et c'est un aspect humain indéniable.

Sur le volet des expulsions rapides et massives : sous la direction de Nicolas SARKOZY, des policiers venaient chercher des élèves dans les écoles parce que leurs parents n'avaient pas de « papiers ». On va recommencer la chasse aux enfants ? Sur l'enfermement de mineurs à l'aéroport, dans des locaux de police, en centre de rétention administrative, la France a été condamnée de multiples fois par les instances de droit européen.

Sur le volet de l'intégration : comment continuer les blocages du droit au séjour, du droit au travail ?

Un exemple significatif : des jeunes migrants, reconnus mineurs, sont pris en charge jusqu'à leur majorité. Cela concerne moins de 200 jeunes par an dans l'Allier. C'est un coût réel pour l'Etat et le Département. Mais à leur majorité, même s'ils ont réussi leur formation générale, ou s'ils sont apprentis, le refus du droit au séjour ne leur permet pas d'avoir un emploi. Alors qu'en travaillant, leur dignité serait respectée et le coût de la formation équilibré grâce à leurs cotisations. De multiples employeurs les soutiennent pour du travail, notamment dans le bâtiment, la restauration, les soins. **Ces jeunes** ne prennent la place de personne, ils sont formés pour ces emplois réputés en tension.

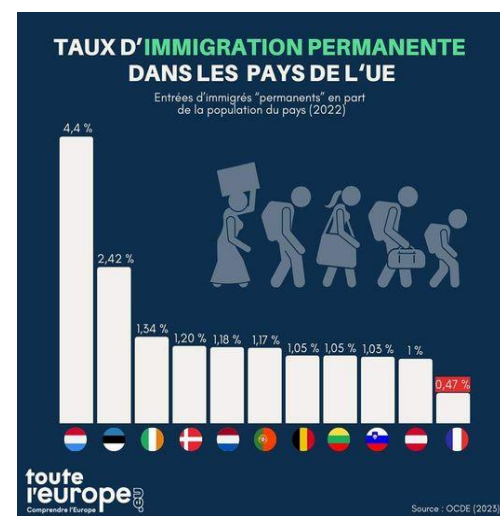
RESF avec de multiples associations, syndicats et mouvements politiques :

- Refuse une société de centre de rétention, de barbelés, de rejet de l'autre parce qu'étranger
- S'inscrit pour une société de la solidarité, pour la régularisation administrative de celles et ceux qui vivent ici pacifiquement, se forment ici, travaillent ici. Ils et elles apportent jeunesse, compétences et projets d'avenir.

Pour notre beau département de l'ALLIER, en déclin démographique, c'est une chance de les accueillir dignement.

Soyons dignes nous aussi dans le respect de nos valeurs et principes moraux.

Mireille BEZIAUD - MICHARD



Claire Hédon, Défenseure des droits : « Le projet de loi immigration, Un texte d'une gravité majeure pour les droits fondamentaux »

Un équilibre doit exister entre le pouvoir des Etats de décider des règles d'entrée et de séjour sur le territoire et la protection des droits et libertés. Un texte d'une gravité majeure pour les droits fondamentaux des étrangers a été adopté. Dès sa présentation par le gouvernement, j'ai alerté sur les nombreuses atteintes aux droits et libertés comprises dans le projet de loi « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration ». La surenchère démagogique lors des débats parlementaires, notamment au Sénat, les a aggravées au mépris des obligations constitutionnelles et internationales de l'Etat.

En premier lieu, au nom de l'objectif légitime de sauvegarde de l'ordre public et de lutte contre l'immigration irrégulière, le projet de loi supprime nombre de garanties actuellement prévues pour protéger les droits fondamentaux des étrangers. Il accroît en outre, avec une acception particulièrement extensive de l'ordre public, les possibilités de refus ou retrait du droit au séjour, y compris pour des personnes n'ayant fait l'objet d'aucune condamnation pénale. L'éloignement des étrangers se trouverait ainsi très largement remis à l'appréciation de l'administration, au risque de multiplier des décisions arbitraires.

La grave fragilisation du droit au séjour qui en résulterait serait d'autant plus préoccupante que le droit au juge est amoindri. En particulier, la réforme du contentieux envisagée par le projet maintient, dans de nombreux cas, des délais de recours extrêmement brefs, compliquant de fait l'accès au juge.

En deuxième lieu, le texte accrédite l'idée, pourtant démentie par de nombreuses études, selon laquelle des conditions d'accueil « trop favorables » encourageraient l'immigration irrégulière ou l'installation durable d'étrangers sur le territoire. Omniprésent dans le débat parlementaire, ce discours a poussé le législateur à envisager des restrictions de nombreux droits, notamment pour les personnes particulièrement vulnérables.

Zones de moindres droits Je pense d'abord au droit d'asile, avec la multiplication des possibilités de rejet des demandes sans examen au fond, couplée à une extension de la procédure à juge unique devant la Cour nationale du droit d'asile. Je pense ensuite, au droit au séjour des étrangers malades, réservé aux cas où le traitement requis n'existe pas du tout dans le pays d'origine sans vérification par ailleurs des possibilités d'accès effectif au traitement. Cette disposition conduirait à une nette diminution des admissions au séjour pour soins, au détriment de la santé des personnes concernées



CHIFFRES de l'ASILE en 2022 en France

OFPPA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides)

134 500 demandes

39 000 résultats positifs **soit moins de 30 % des personnes**
Ont été admises au statut de réfugié par décision de l'OFPPA

Si le résultat est négatif, il y a un droit de recours en **CNDA**
(Cour Nationale du Droit d'Asile)

67 142 affaires jugées en 2022

14 450 personnes seulement acceptés au statut de réfugié

Soit au total **53 450 personnes sous protection internationale**

Sur **134 500 décisions prises**

MOINS DE 40 % ont obtenu un droit au séjour

60 % sont devenus « sans-papiers »



Il faut une politique d'accueil avec réponses positives aux demandes de visa



40 associations humanistes demandent le retrait de la loi immigration

Ajouter de la souffrance à la précarité, viser au rejet systématique des personnes venues en France pour, étudier, travailler, vivre dignement

Le Parlement a adopté le texte le plus répressif et maltraitant élaboré ces 40 dernières années en matière d'immigration, signant un terrible basculement hors du champ républicain, et plus globalement, hors de notre humanité, après plusieurs mois de débats indignes, vertigineux, basés sur des contre-vérités

Les associations humanistes sont sous le choc !

Même si le délit de séjour irrégulier est rétabli, même si l'aide aux femmes, enfants, jeunes et adultes visés par toutes ces interdictions, devient un délit de solidarité, les humanistes continueront.

Pour le toit, pour les soins, pour la nourriture, pour la vie en famille, pour le droit à l'école, à l'université, à l'apprentissage, au travail

NOUS SERONS AU CÔTÉ DES VULNERABLES ET DES EXILES

BREVES d'ACTUALITE

Merci aux cotisants et donateurs pour RESF 03

Vous avez permis dans l'Allier à 70 familles et 65 jeunes isolés, un meilleur accès pour leur toit, leur vie quotidienne et leur scolarité.

Vos cotisations et dons sont bien enregistrés pour l'année 2023.

Le document officiel « reçu fiscal » vous sera adressé Après compilation des comptes de l'ADG RESF 03 (Association de gestion de resf03) dans le courant du mois de janvier.

Le président ADGRESF 03 **Guy Favrot**

AME = Aide Médicale d'Etat

Pour les soins médicaux aux personnes n'ayant pas encore de carte de séjour.



Cette lettre n° 70 est un essai

Avec la participation de LAURA-LYNE et NATHAN

Jeunes en service civique à la ligue de l'enseignement

Vote loi immigration 15 nov 2023 AU SENAT

Les deux sénateurs de l'ALLIER ont voté POUR la loi.

Sur l'amendement proposant la suppression de l'AME : M. ROUJOUAN a voté pour la suppression et M. MALHURET présent, n'a pas pris part au vote.

MRAP 20 décembre 2023

Le MRAP, avec une large partie du monde associatif et politique, est atterré de la victoire importante que l'extrême droite vient de remporter. Depuis des décennies, celle-ci a réussi à faire du rejet de l'immigration un thème majeur du débat politique. Darmanin, après bien d'autres, a voulu la concurrencer sur ce terrain. Et finalement, c'est le Rassemblement National, captant Les Républicains dans son sillage, qui a acculé le gouvernement à tout lui céder et à assurer son triomphe politique et idéologique.

Cette nouvelle loi, qui portera honteusement le nom de Borne-Darmanin, maltraite encore plus la population immigrée, aggrave les nombreux obstacles à un accueil digne des étrangers, limite leur accès à l'égalité des droits et à leur intégration harmonieuse. Elle les menace d'une suspicion permanente et d'une expulsion facilitée. Elle remet en cause le droit du sol et introduit le sinistre principe de la préférence nationale. L'année de débats que ce projet de loi a provoquée a alimenté le climat de racisme et de xénophobie déjà trop présent dans notre société.

Le MRAP continuera plus que jamais, dans les collectifs les plus larges, à organiser la solidarité avec les populations migrantes et à combattre les difficultés qu'elles affrontent et qui vont encore s'aggraver.

Il continuera aussi son plaidoyer inlassable pour combattre les fantasmes soigneusement cultivés qui entourent l'immigration, pour convaincre qu'elle constitue en réalité un mouvement positif de l'humanité et que l'avenir est à la liberté de circulation et d'installation.

Dans les semaines qui suivent, nous devons donner un signe fort, pacifiste mais déterminé, pour demander l'arrêt définitif de cette loi